

Sous le haut patronage de Monsieur le Ministre des Finances

FIF ALGER

CAHIER SPECIAL

Les Actes du 2^e Forum International de la Finance

15 - 17 mai 2006
Hôtel El-Aurassi
Alger

Canaliser le financement Stimuler les exportations

3 jours de rencontres
entres décideurs
et opérateurs du monde de la Finance
Banques et Assurances

SPONSORS



PARTENAIRES



Allocution de Monsieur Mourad Medelci,
ministre des Finances

«Un processus de modernisation généralisé du système bancaire et du système financier»



Ph. Zemri B.

Permettez-moi d'abord d'adresser mes plus vifs remerciements à tous ceux qui ont activement préparé cette deuxième édition du Forum International de la Finance à Alger.

Les thèmes que vous avez prévu de développer au cours de ce forum sont fortement liés aux éléments essentiels de la réforme financière en Algérie.

Les réformes économiques en Algérie, qui ont démarré il y a une quinzaine d'années, ont déjà profondément modifié le paysage de notre économie.

Aujourd'hui, on parle plus largement de parachèvement des réformes et, bien entendu, cet objectif concerne particulièrement la sphère financière représentée principalement par :

- les banques,
- les sociétés d'assurances et
- le marché financier.

Trois grands constats

La situation actuelle de la sphère

financière peut être résumée en trois grands constats :

1. Ressources et liquidités plus largement disponibles.
2. Actions multiformes engagées pour moderniser le secteur financier.
3. Faible productivité des services.

Mais allons un peu plus loin dans l'état des lieux.

Un secteur bancaire encore dominé par le secteur public

- Ouvert depuis 1990,
- présence du secteur privé national et international, mais en fait, le plus gros du marché est porté par les banques du secteur public,
- le taux de transformation des ressources reste faible (55%), mais le niveau global du financement de l'économie s'améliore en valeur absolue,
- les taux d'intérêt ont sensiblement diminué.

Le taux de bancarisation de l'économie est faible (01 agence pour 30 000 habitants environ).

Ce taux est en grande partie lié aux rigidités qui ont caractérisé le système bancaire.



Ph. Zemri B.

La réforme du système bancaire en cours tient évidemment compte de ces différents facteurs.

Un secteur des assurances peu développé

Le secteur des assurances peut être analysé, quant à lui, sous l'angle de contraintes similaires.

Aujourd'hui, moins de 1 106 DA sont dépensés au titre des assurances (par personne et par an) en Algérie, soit trois à cinq fois moins que le niveau des dépenses enregistrées dans des pays comparables.

De surcroît, le rôle des assurances en matière de collecte de l'épargne reste marginal, notamment en raison de l'extrême faiblesse des assurances de personnes.

Le patrimoine et les richesses nationales augmentent, mais les assurances restent en deçà des objectifs de préservation de cette richesse.

Un marché financier embryonnaire

Quant au marché financier, il est marqué par la faiblesse de son potentiel et le niveau très modeste

des transactions avec, cependant, des progrès enregistrés sur le marché obligataire par les grandes entreprises publiques et, depuis peu, privées avec l'entrée de Cevital.

L'évolution du marché financier reste tributaire de plusieurs facteurs, tels que :

- le système prudentiel et son respect par les banques ;
- le développement des systèmes de titrisation ;
- l'amélioration de la gouvernance des entreprises ;
- le renforcement des capacités et des services financiers d'appui au marché ;
- les mutations culturelles.

L'état des lieux serait incomplet si nous ne faisons pas référence aux questions touchant à la sécurité indispensable des systèmes bancaires et financiers. A ce titre, l'Algérie, comme d'autres pays, a payé le prix des mutations systémiques liées à la transition vers une économie plus libre et plus ouverte.

Ces constats sont connus et j'insisterai donc davantage sur les actions engagées pour améliorer la situation.

Un vaste programme de réformes

Ces actions ont démarré il y a quelques années et, pour la plupart, ont été concrétisées en 2005 ou le seront en 2006.

Elles ont porté, principalement, sur les axes suivants :

1. Définition et validation d'un programme de réformes.
2. Adaptation des cadres législatifs et réglementaires nécessaires à la modernisation du système financier dans son ensemble (code de commerce pour la dématérialisation et code civil pour introduire la preuve électronique).
3. Définition de nouveaux systèmes de gestion avec, en particulier :
 - un nouveau type de gouvernance des entreprises publiques de la sphère financière ;
 - un nouveau système d'information ;
 - un nouveau système de paiement.
4. La mise à niveau de la ressource humaine.
5. L'ouverture de manière progressive du capital d'une partie de nos banques et de nos sociétés d'assurance.
6. Le renforcement de la supervision générale du système.



Ph. Zemri B.

Etat d'avancement des réformes du secteur bancaire

Quelle est la situation des réformes aujourd'hui ?

En matière de gouvernance des banques publiques :

- Le Conseil d'Administration et les nouveaux rapports Administrateur/Etat propriétaire :

Un nouveau règlement intérieur du Conseil d'Administration des banques publiques a été élaboré qui précise les pouvoirs du Conseil d'Administration notamment dans la définition de la politique générale de la banque, l'évaluation périodique de ses activités et de ses performances, le suivi régulier du respect des obligations légales et réglementaires auxquelles est soumise la banque, le suivi régulier du respect des ratios de prudence de la banque.

Ce règlement intérieur instaure un comité d'audit au sein du Conseil d'Administration.

- En ce qui concerne le système d'information et le système de paiement :

Le nouveau système de paiement de gros montants (ARTS) géré par la BA est opérationnel depuis février 2006.

Quant au nouveau système de paiement de masse, il démarre précisément le 15 mai 2006. Je m'empresse de souligner les différentes étapes qu'il a fallu boucler pour parvenir à ce résultat.

- Mise en place du cadre conceptuel de conduite et de suivi du projet de modernisation des infrastructures de traitement des paiements de masse.

- Mise en place de l'opérateur du système de télécompensation : le Centre de Précompensation Interbancaire.

- Mise en place de l'entité de normalisation. Les travaux réalisés concernent : la carte à puce, le relevé d'identité bancaire (RIB), les normes monétiques d'échanges interbancaires, les normes bancaires des instruments de paiement et enfin la production et la diffusion des normes afférentes aux effets de commerce.

- Organisation de la mission de suivi de l'évolution des instruments au sein d'un Observatoire.

- Organisation au sein de l'ABEF d'un centre de concertation en matière de tarification.

- Lancement de la carte nationale de paiement et de retrait interbancaire dans le cadre d'une opération pilote à Alger préalablement à sa généralisation.

- Sécurisation des chèques par la mise en œuvre d'un dispositif de production de chèques normalisés

et personnalisés en concertation entre la Banque d'Algérie (Hôtel des Monnaies), les banques, le Trésor, Algérie poste et SATIM. Le but du dispositif est la prise en charge de la sécurisation du chèque sous forme de prestation assurée par le seul Hôtel des Monnaies.

- Adéquation et mise à niveau du support pré-requis des télécommunications.

- Mise en place active du système de supervision et des sécurités (y compris la lutte contre le blanchiment) et la neutralisation des risques.

Avec l'entrée en service de ces nouveaux systèmes de paiement, l'Algérie fera un pas en avant considérable dans la modernisation de son système bancaire.

- Entrée en activité effective de la Caisse de Garantie des Crédits d'investissement aux PME.

- L'ouverture du capital du CPA.

Il y a lieu de rappeler que le CPA a fait l'objet d'une opération d'évaluation du marché et des intentions des investisseurs courant avril 2005. Une banque d'affaires a été retenue pour accompagner le ministère des Finances dans le processus de privatisation de cette banque.

Le mandat de la banque d'affaires intègre les objectifs suivants :

- améliorer la compétitivité du secteur bancaire algérien ;
- accroître la contribution du CPA à l'économie algérienne en préservant l'activité en relation avec l'emploi.

Cette banque d'affaires produira le rapport d'évaluation du CPA d'ici fin mai 2006.

- Allègement du bilan des banques publiques : alléger le bilan des banques par le traitement spécifique de gros débiteurs publics, financièrement déstructurés

- Amélioration de la qualité des clients (réévaluation des actifs – LF 2005)

La réforme du secteur des assurances

Une nouvelle loi a été votée en appui aux objectifs suivants :

- relance générale de l'activité,
- diversification des produits,
- développement des assurances des personnes,
- renforcement de la supervision,
- élargissement du réseau des guichets au niveau des sociétés d'assurance et des banques,
- ouverture progressive du capital,
- mise à niveau de la ressource humaine.

La réforme du secteur financier

En ce qui concerne le marché financier et le développement de l'intermédiation financière, le cadre légal va s'enrichir de deux lois importantes.

La première, déjà votée, concerne la titrisation des créances hypothécaires qui va avoir un effet positif sur le développement du crédit immobilier, le logement en particulier.

La deuxième, qui sera probablement votée au cours de la présente session, concerne le développement des sociétés de capital investissement

D'autres lois, non moins importantes, sont à la veille de leur présentation au gouvernement et je citerai en particulier la loi relative au système financier et comptable des entreprises et la loi sur les commissaires aux comptes, dont le développement et la présence plus large dans le tissu économique contribuera à améliorer la gouvernance des entreprises et leur aptitude à solliciter le marché financier.

Par ailleurs, il y a lieu de men-

tionner que les six (06) banques publiques ont été habilitées en tant qu'intermédiaires en Opérations de Bourse et en tant que Teneurs de Comptes Conservateurs.

L'entrée en activité de «Algérie Clearing» s'est traduite par l'administration effective de plus de 100 milliards de DA de titres dématérialisés.

Pour conclure, la réforme économique en Algérie va connaître une évolution remarquable, nécessaire et attendue, avec un engagement franc et concret dans un processus de modernisation généralisé du système bancaire et du système financier.

Ce processus profitera à nos entreprises dans les différents secteurs d'activité et, de façon plus équilibrée, à travers le territoire national.

D'autres progrès sont attendus et seront enregistrés, que nos entreprises apprécieront, qui concernent notamment, l'allègement de leurs charges (bonification des taux d'intérêt, réduction des charges sociales, etc.).

Je souhaite que les conclusions et recommandations de vos travaux nous permettent d'améliorer les actions entreprises dans le sens de la modernisation et de l'efficacité du secteur financier algérien. J'aurais, pour ma part, grand plaisir à constater bientôt que votre Forum et votre équipe auront largement mérité les espoirs placés en eux et ce, dans la perspective, pourquoi pas ? d'un rendez-vous, désormais annuel, entre nous et dans ce cadre.

De même que je salue l'initiative des organisateurs du premier Salon International «Finance Tec 2006» qui donnera l'occasion de s'informer sur la gamme la plus actuelle des produits financiers.

Remerciements

Message d'ouverture du Forum de Monsieur **«Porter ce rendez-vous niveau international et**



Ph. Zemri B.

*Monsieur le Ministre,
Nous voyons à travers
le haut patronage que
vous avez accordé à ce
Forum une
confirmation de vos
encouragements pour
que soient développées
certaines actions
spécifiques concernant
la finance et la banque
en particulier.
Dans un monde où tout
bouge, se transforme,
se réforme et se
globalise, les milieux
financiers et bancaires
s'adaptent, innovent,
créent des produits et
s'ouvrent à des
méthodes d'analyse et
de gestion nouvelles,
plus performantes, plus
sûres et bien plus
rapides.*

Claude Haegi, Président de la CCI/SA d'Alger à un véritable le rendre pérenne»

Dans ce contexte, ce fut positif, que l'an dernier, sous l'impulsion de son président fondateur M. Brahim Gacem, ce forum d'Alger voit le jour. La démarche était courageuse, voire difficile, mais elle s'imposait. «Tous les signaux politiques sont au vert», disait devant la CACI (Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie) il y a deux jours, Monsieur l'Ambassadeur de Suisse. Dans ce contexte, la Chambre de Commerce et d'Industrie Algéro-Suisse donne son plein appui au Forum International de la Finance (FIF) et souhaite que tous ceux qui s'intéressent à ce sujet apportent ici leur contribution pour porter ce rendez-vous d'Alger à un véritable niveau international et le rendre pérenne. Avec votre soutien officiel, déterminant, Monsieur le Ministre, et la poursuite des contacts qui ont été entrepris, nous vous pouvons assurer que la 3^e édition qui aura lieu début mai 2007, nous permettra de franchir un pas déterminant.

Vous êtes, Monsieur le Ministre, particulièrement préoccupé par la formation concernant les métiers de la banque, des finances et de l'assurance.

Suivant vos conseils, nous avons eu d'excellents contacts avec le Président et le Directeur Général de l'ABEF et avons pu visiter, grâce à son directeur, l'Ecole Supérieure de Banque qui en dépend et nous nous sommes intéressés au programme de l'Institut Supérieur Bancaire de Formation. Nous avons eu aussi des entretiens très utiles avec les banques publiques et privées étrangères et rencontré les principales instances de formation bancaire et d'analyse suisses pour examiner les conditions d'un partenariat. Les réponses furent positives sur la base d'une coopération étroite avec BMU, l'Université privée d'affaires et de Management de Genève. Nous pouvons dans des délais de quelques mois faire démarrer l'un des cycles de formation.

Toutefois, il nous semble, qu'une expertise au niveau

national, conduite en 3 ou 4 mois par une commission mixte algéro-suisse mandatée pour définir un système de formation adapté, irait dans le sens d'une partie de vos attentes.

Nous le savons et nous vous avons entendu le dire, «il n'y a pas de développement économique durable sans disposer de structures bancaires adaptées à l'ensemble des activités économiques». Vous travaillez, Monsieur le Ministre, avec détermination dans ce sens pour convaincre tous ceux qui peuvent contribuer à la mise en route de ce programme d'agir dans les plus brefs délais. Croyez, en ce qui nous concerne, à notre loyal engagement pour vous soutenir avec tous les moyens dont nous disposerons.

Le titre pourrait être «Une expertise mixte pour un système de formation adapté» ou «Formation bancaire, il est urgent d'attendre».

J'espère que ce texte vous sera utile.

Avec mes très cordiaux messages.

Claude Haegi

Présentation

Une compétence c'est encore

Excellence, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie pour votre présence à ce deuxième Forum International de la Finance. Je remercie Monsieur Claude Haegi, président de la Chambre de Commerce Algéro-Suisse et partenaire dans la réalisation de ce forum, d'avoir accepté d'en être le modérateur et le présentateur.

Pour ma part, je me dois de vous parler très brièvement de l'association fondatrice de ce forum : le FCAS. Cela vous permettra de juger ou plutôt d'apprécier à sa juste mesure l'effort consenti par la communauté ou plus précisément une partie des Algériens qui se trouvent en Suisse, de se regrouper et de s'organiser afin de répondre, à ce besoin de contribuer à l'édification de leur pays d'origine.

Il y a près de 4 ans, un groupe d'Algériens résidents en Suisse se sont organisés en Association afin de créer le FCAS, Forum des Compétences Algériennes en Suisse.

Il n'a pas été difficile de convaincre la plupart, sinon la totalité, des cadres et compétences algériennes en Suisse d'adhérer à l'objectif principal. Nous n'avons pas été surpris par l'élan de solidarité qui s'est manifesté à chacune de nos réunions de prospection et encore moins de la volonté clairement manifestée de l'ensemble de ces cadres algériens d'adhérer à ce projet de solidarité contributive.

Le FCAS compte actuellement plus de 150 membres et de sympathisants spécialistes dans divers domaines d'activité tels que la médecine, l'économie et la finance, l'informatique, la physique etc. Nous organisons régulièrement des réunions d'information et de coordination. Une partie des membres du comité est aujourd'hui présente dans cette salle.

Nous avons recensé 4 types de formes d'intérêt :

Les bénévoles : personnes qui ont envie de partager leurs expériences et leur savoir, la plupart des médecins, des professeurs d'université et des chercheurs.

Les entrepreneurs et investisseurs

Les consultants : des bureaux d'études d'algériens ou d'étrangers qui sont fortement intéressés par une collaboration plus étroite avec le pays. Dans ce cas, se retrouvent des informaticiens, des spécialistes des systèmes d'information, des ingénieurs, des architectes, des spécialistes des nouvelles technologies de communication, des spécialistes de la finance, etc.

L'objectif principal de cette association est de



Ph. Zemri B.

regrouper les Algériens dotés de hautes compétences dans des domaines divers et à les faire contribuer de façon réelle et efficace à l'édification du pays.

Il s'agit, dans un 2^e temps, de déceler les besoins et de faciliter ensuite la mise en relation et, dans certains cas, coordonner les actions et leur implémentation.

Quatres objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels du FCAS peuvent s'articuler sur 4 points

- Mise en place d'un système de collaboration et d'échanges
- Aide aux opérateurs algériens dans leurs choix stratégiques et opérationnels
- Recherche de spécialistes, de consultants dans divers domaines
- Mise en réseau de compétences et mise sur pied de conférences spécialisées. La liste n'est, de loin, pas exhaustive.

Les réalisations effectives de FCAS à ce jour :

Le FIF qui a débuté l'année dernière à Alger est une manifestation qui se veut récurrente. Nous apportons

du FCAS d'origine algérienne mieux



dans ce sens tout le soin nécessaire à sa réussite car nous considérons que l'intérêt pour l'Algérie de ce type de manifestation est important.

Le produit a séduit les Russes, ce qui nous a valu l'organisation d'un forum de 2 jours à Moscou l'automne dernier. Une partie des conférenciers qui ont participé à ce forum sont présents dans cette salle et apportent leur contribution.

Le produit a séduit, car une manifestation identique et qui porte presque le même nom aura lieu et pour la première fois dans deux jours à Genève. Elle est organisée par le partenaire suisse qui nous a accompagné dans la première édition du forum à Alger l'année dernière.

Le produit a séduit, car des concurrents reproduisent la même manifestation en ce moment à Alger.

Ceci nous reconforte dans le choix de nos produits et nous stimule dans nos actions.

Nos ambitions sont de faire du FIF une manifestation magrébine tant nous avons remarqué que l'intérêt

de nos voisins tunisiens et marocains est grand.

Deuxième réalisation du FCAS, la création d'une société d'étude et de conseil en ingénierie financière, la SECIF.

Nous sommes convaincus et espérons ne pas nous tromper que l'accompagnement des réformes du secteur financier, et surtout l'importance de son développement dans les années à venir, doit s'appuyer sur des structures d'ingénierie financière. Ces structures sont nécessaires et même indispensables. Elle se doivent d'être de qualité et en grand nombre. De qualité car il s'agit de services à haute valeur ajoutée.

Le SECIF est une société de droit algérien. Ses objectifs sont de contribuer à la mise en place d'instruments financiers efficaces à la réflexion et à la conduite d'études pointues, notamment pour l'évaluation financière des entreprises dans le cadre de la privatisation, les audits des entreprises publiques et privées, la conduite de projets d'investissement, notamment des projets lourds, dans le secteur des travaux publics, de la télécommunication etc., l'ingénierie fin lié à l'activité des banques, l'organisation d'émissions obligataires et les études financières de projets

Cette structure s'appuie sur la collaboration de partenaires internationaux, des sociétés pointues dans le domaine pour la conduite de l'ensemble de ces actions, ce qui lui permettra à moyen terme de renforcer ses compétences d'expertise qui deviendront totalement algériennes.

Quels sont les projets du FCAS ?

Les projets sont nombreux mais l'un d'eux nous tient à cœur, c'est celui de l'organisation dans un proche avenir d'une réunion à Alger de toutes les associations algériennes dans le monde qui partagent la même vocation que le FCAS et de définir avec les autorités et les opérateurs algériens les moyens à mettre en place afin que la contribution de ces compétences algériennes disséminées à travers le monde puisse s'effectuer de façon coordonnée et massive.

Nous sommes persuadés que l'Algérie recèle des ressources humaines importantes, en nombre et en qualité, mais une compétence internationale qui serait d'origine algérienne, c'est encore mieux.

Je vous remercie pour votre attention.

Brahim Gacem, Président du FCAS

1^{ère} Journée

Mardi 15 mai 2006

Thèmes : Banques et Assurances : le financement : sources et utilisations

Inauguration

- Allocution d'ouverture par M. Le Ministre des Finances

- Présentation du programme et des activités de l'Association « Forum des Compétences Algériennes en Suisse » (FCAS)

Dr Brahim GACEM
Président de l'association Forum des Compétences Algériennes en Suisse

- Présentation du programme du Forum international de la Finance et de l'importance des thèmes de cette année.

M. Claude HAEGI
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Suisse/Algérie

1^{ère} Conférence

« Les sources de financement locales et internationales et leur place dans le système économique, approche globale »

Dr Ramdane Djoudad
Economiste Senior Banque Centrale du Canada

2^{ème} Conférence

« Les assurances en Algérie : un marché ouvert et très prometteur ».

M. Abdelmajid MESSAOUDI
Secrétaire permanent, Conseil National des Assurances et le P-DG de la CAAR (Cie d'assurance et réas.)

3^{ème} Conférence

« Opportunités de financement en fonds propres dans les économies émergentes ».

M. Stephane BOUJNAH, Directeur Deutsche Bank

4^e conférence

« Les besoins en financement de l'entreprise et l'importance du fonds de roulement »

Dr André BENDER
Professeur de Finance de l'Université de Genève Section HEC



Ph. Zemri B.

5^e conférence

« La micro-finance au service de la petite entreprise algérienne »

M. Ferhat SAOULI DGA du CPA et M. Amar KHALIL, DGA de la Banque de Financement des PME (BF PME) et Mondher CHERIF Prof. de finance Paris 12 et BMU Suisse

6^e conférence

« Etapes du processus de financement en capital risque et expériences dans les pays émergents, cas de l'Algérie ».

Dr Monther CHERIF et CPA Resp. Professeur de finance à l'Université Paris 12 – France et Université BMU Genève- Suisse

Atelier 1

Industrie de l'assurance

Atelier 2

Industrie de l'assurance

2^e Journée

Mardi 16 mai 2006

Thèmes : Le marché financier : source de financement; La formation dans les métiers de la finance

7^{ème} Conférence

« La Bourse lieu de financement, organisation et gestion de la Bourse et son rôle dans le financement des entreprises : expérience des bourses de Tunis, Maroc et d'Algérie »

André BENDER, M. Marc DESCHENAUX Chairman «Business



Process Institute» et Mr Mekhloufi RAHNI DG de la bourse d'Alger

8ème Conférence

«La mise en Bourse comme moyen de financement : exemple de mise en Bourse de PME dans le NASDAQ» et «L'expérience tunisienne en matière de financement des PME».

M. Marc DESCHENAUX Chairman «Business Process Institute» & Mondher CHERIF Prof. de finance Paris 12 et BMU Suisse

9ème Conférence

«La formation dans les métiers de la finance : bilan et besoins en Algérie. Exemple des formations en finance en Suisse et réflexions pour un système de formation pour les métiers de la finance efficace en Algérie »

Dr André BENDER, Mr AGSOUS et Mr A. BOULOJADNINE Resp. Professeur de Finance de l'Université de Genève Section HEC, DG de l'ESB et DGC de la formation continue à l'ESB

Atelier 3

Thème: Capital risque

Atelier 4

Thème: La Bourse

3^e Journée

Mardi 17 mai 2006

Thème : Entreprises : stratégies de promotion des exportations

10e Conférence

«Stimuler les exportation hors hydrocarbures en Algérie : état de la situation et propositions». « Stratégie de promotion des exportations : cas du Maroc ».

MM. Benslim ZOHER et DJEBARA resp. Président et AG de l'ANEXAL et M. KERDOUDI Jawad Président de l'Institut Marocain des Relations Internationales

11e Conférence

«Marchés internationaux et promotion des exportations : processus stratégique et outils modernes de promotion des exportations»

Dr Jean Daniel CLAVEL
Business & Management
University

12ème Conférence

«Promotion des exportations par le e-commerce exemple d'une start-up»

Dr Brahim GACEM et Mohamed SFIH
Directeur Business & Management
University et E-business Century

13ème conférence

« Le marketing moderne et les outils de promotion électronique »

Dr Dominique XARDEL
Professeur Essec - Paris et
Professeur BMU-Genève

14ème conférence

« Stratégies de négociations internationales»

Dr Yahia ZOUBIR
Professeur Université Eur-Med -
Marseille

15ème conférence

« Stratégies comportementales et de communication modernes»

Dr Mouloud MADOUN
Professeur ESC Chambéry - France

Atelier 5 :

Thème : Formation en Finance

Atelier 6 :

Thème : Exportations

Stratégie de promotion des exportations. Cas du Maroc

Par Monsieur Jawad Kerdoudi,
président de l'institut marocain des
relations internationales

- La stratégie de promotion des exportations au Maroc est basée sur des organismes publics et privés ainsi que sur des incitations. Le ministère du commerce extérieur pour l'élaboration de projets de textes législatifs et réglementaire et les négociations d'accords commerciaux, le Centre marocain de promotion des exportations, l'organisation de missions commerciales, l'Etablissement autonome de contrôle et de coordination des exportations, le Conseil national du commerce extérieur, l'Association marocaine des exportateurs et enfin la Maison de l'artisan. Le travail de tous ces organismes couplé aux mesures incitatives notamment fiscales en direction des entreprises visent, a précisé M. Kerdoudi dans sa communication, à donner un vrai élan à l'exportation. Mais, observe-t-il, les résultats restent encore mitigés d'où des perspectives qui doivent s'appuyer sur un certain nombre de mesures dont entre autres la réduction des coûts des facteurs, l'amélioration de la qualité, une promotion efficace et à grande échelle ainsi que l'augmentation de la flexibilité du taux de change de la monnaie nationale par rapport aux devises internationales.

Marchés internationaux et promotion des exportations

Processus stratégique et outils de
promotion
Par Dr Jean-daniel Clavel, Clavel
consulting

- Comment les PME peuvent-elles accéder efficacement aux marchés internationaux ? Voilà ce que s'est proposé d'exposer Dr Jean Daniel Clavel de Clavel Consulting. L'objectif étant de fournir un outil de travail pour développer au maximum à l'interne le potentiel d'analyse pour accéder avec succès aux marchés internationaux. Les PME, contraintes par le manque de compétences internationales, l'absence de réseaux, le manque de temps, des finances réduites sont en effet confrontées à un contexte international caractérisé par une intensification de la concurrence, la fragmentation des processus de production/gestion, la sophistication croissante des biens échangés, l'évolution des pouvoirs d'achat ainsi que des problèmes de logistique (accès aux marchés de consommation). Le conférencier a ainsi sérié dans cet ordre d'idées les différentes stratégies à adopter en explicitant le processus d'analyse pour chacune d'elles basé sur des sources d'informations fiables, locales ou internationales. Un thème d'une acuité certaine pour l'économie algérienne vouée à l'ouverture vers le marché internationale.

Comment financer l'entreprise par la bourse ou comment trouver l'argent

Par Marc Deschenaux

- Dans la vie d'une entreprise, trouver la source de financement est un acte primordiale. Le financement est l'acte de trouver des solutions pour mener à bien la vie de l'entreprise. Par extension, la solution la plus souvent utilisée étant de l'argent, il représente l'acte de mise à disposition d'un capital. Il est la plupart du temps réuni auprès d'investisseurs par un financier ou un négociant en titres pour le compte d'un émetteur. Deux formes de financement se distinguent : la dette appelée aussi dette et l'apport (de fonds propres) appelé aussi capital. Dans sa communication, Marc Deschenaux explicite le raisonnement des marchés public et privé pour en arriver à la différence de valorisation. Le marché privé valorise une société sur ses acquis, le marché public valorise une société sur ses perspectives. Des définitions nécessaires à la compréhension du processus d'admission d'une société en bourse. Ce à quoi s'est attelé le conférencier citant les principales places financières internationales avec leurs spécificités.

La Bourse d'Alger

Par Monsieur M. Rahni, directeur
général de la SGBV

- La communication de M. Rahni, directeur général de la SGBV a consisté en la présentation de la Bourse d'Alger et de ses principaux organes ainsi que l'analyse de ses activités. La Bourse d'Alger est constituée de trois structures : une commission de surveillance et de contrôle des opérations de bourse, une société de gestion de la bourse des valeurs et un dépositaire central. Le conférencier a passé en revue les missions de chacune des structures avant de passer à l'activité à proprement dit. Il est ainsi observé que la Bourse d'Alger a connu durant les quatre premières années, de 1999 à 2002, des niveaux appréciables. Cette dynamique est justifiée principalement par l'attractivité de l'obligation Sonatrach, la prédominance des opérations de contrepartie, le niveau relativement élevé des dividendes distribués par les entreprises, l'amélioration des conditions de cotation suite à l'adoption du principe priorité temps. Depuis, c'est une période de récession que connaît la Bourse d'Alger à cause d'obstacles organisationnels, d'obstacles systémiques liés aux émetteurs ainsi que d'obstacles systémiques liés au marché. D'où, le nécessaire plan de relance de la Bourse dont M. Rahni a donné les grands axes dans sa communication.

La Banque de financement des petites et moyennes entreprises en Tunisie

Par Mondher CHERIF

● La Banque tunisienne de financement des petites et moyennes entreprises est un organisme créé en 2005 dont les missions sont de compléter le dispositif de financement actuel afin de dynamiser le rythme de croissance de l'investissement et de soutenir l'initiative privée ainsi que d'apporter l'assistance et le soutien nécessaires pour la création de petites et moyennes entreprises. L'accomplissement de ces missions passant par l'édification d'un outil qui viendra consolider l'intervention des autres opérateurs du système financier et la mise à disposition des promoteurs des compétences requises. Le conférencier a en outre fait un état de l'activité de financement qui a touché 103 projets. Les domaines d'intervention de la banque, ses formes d'intervention, les conditions d'octroi de crédits, les instances de décisions pour le financement, la mise en place de partenariats... ont été par ailleurs autant de clarifications abordés par le conférencier qui finit sur les perspectives qui tournent autour de la mise en place des normes édictées par Bâle II et la certification de l'ensemble de ses procédures auprès des organismes de référence en la matière au profit de la qualité de service à fournir aux promoteurs.

Présentation de la CAAR

● La Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) a transigé à ce jour 5 000 MDA auprès d'une clientèle tous secteurs confondus pour ce qui est de son portefeuille clientèle. Concernant le marché financier, la CAAR participe au capital de quinze sociétés dont trois sont cotées en bourse pour un montant global de 2 447 millions de dinars. Au cours de l'année 2006, elle a également participé à l'augmentation du capital de la SIH à hauteur de 165 000 000 de dinars. Sur le marché monétaire, et grâce à la forte demande enregistrée sur ce marché en début de l'exercice, les intérêts générés représentent 8% du montant global. Pour ce qui est des obligations d'entreprises, la CAAR a pu réaliser des intérêts représentant 7% du montant global pour un capital engagé de 638 000 000. La présentation de la compagnie a en outre abordé la stratégie de placement pour les secteurs ciblés : le marché des valeurs du Trésor, le marché financier, la gestion immobilière, le marché monétaire ainsi que les dépôts à terme, ce dernier type de placement permettant des disponibilités à court terme et des remboursements par anticipation pour répondre aux besoins urgents de l'entreprise. La CAAR cible aussi bien la clientèle institutionnelle que les personnes physiques qu'elle compte intéresser à travers des taux préférentiels.

Les besoins de financement des entreprises en immobilisations et en fonds de roulement

Par Dr André Bender, Université de Genève

● Les besoins de financement d'une entreprise correspondent au coût des investissements à effectuer : immobilisations et besoin en fonds de roulement. Le point de départ est ainsi l'identification des besoins de financement lors de la création de l'entreprise. Ce point de départ requiert à son tour plusieurs étapes, l'utilisation de ratios sectoriels, la prise en compte de données propres à l'entreprise et la recherche de solutions pour réduire les besoins. Dr André Bender a pris le soin de passer en revue chacune de ces étapes avant de passer à la planification. Il estime dans ce sens qu'il est essentiel de planifier les résultats financiers sur quelques années, s'assurer que l'on pourra financer la croissance prévue, dans le cas où les résultats sont conformes à la prévision, procéder à des analyses de sensibilité sur les variables clés (chiffre d'affaires, cash-flow...) et chercher des solutions suffisamment tôt quand ça va moins bien que prévu. En conclusion, il considère que pour que l'entreprise puisse se développer, il faut aussi que les banques suivent en finançant, toujours dans la même proportion, les investissements additionnels.

Les assurances en Algérie

Par Abdelmadjid Messaoudi,
secrétaire permanent du conseil
national des assurances

● Le marché des assurances en Algérie est désormais des plus prometteurs. C'est la conclusion de la communication de M. Abdelmadjid Messaoudi, secrétaire permanent du Conseil national des assurances. Avant d'arriver à cette conclusion, il a passé en revue les étapes par lesquelles est passé le secteur des assurances en Algérie depuis son ouverture en 1995 aux capitaux privés et étrangers. C'est ce qu'il a qualifié de première vague de libéralisation, intervenue dans un contexte défavorable pour l'investissement et pour les assurances aux niveaux économique, socioculturel et sécuritaire. Un contexte ainsi marqué par le déséquilibre de la balance des paiements, la dévaluation, le rééchelonnement de la dette, la récession économique... La deuxième vague de libéralisation est située en 2006 avec l'ouverture aux succursales de compagnies d'assurance, la facilitation pour la création de mutuelles, l'élargissement des modes de distribution de l'assurance, les mesures incitatives au développement de l'assurance en particulier à l'assurance vie. Cela dans un contexte favorable sur le plan économique avec l'aisance financière, le désendettement, la reprise de la croissance économique mais aussi socioculturel à travers des attitudes plus favorables à l'assurance.

Sources de financement locales et internationales et leur place dans le système économique, approche globale

Par Dr Ramdane Djoudad

- Un financement en direction des entreprises adapté à la structure économique du pays, au service d'une stratégie de croissance et permettant le développement de potentialités de création pour les entreprises semble jouer un rôle important dans la croissance économique. C'est la conclusion de la communication sur les sources de financement locales et internationales et leur place dans le système économique, approche globale. Ces conclusions ont été précédées d'explications sur les différentes formes de financement, fonds propre ou externes ainsi que la relation entre le système financier et la croissance. Sur ce dernier point, le conférencier a insisté sur les trois principaux canaux à travers lesquels le système financier peut aider à la croissance économique : la mobilisation de l'épargne des petits investisseurs, le partage du risque et la stimulation de l'émergence de projets de bonne qualité. Quant à l'accès au marché du crédit, il repose sur l'information fiable sur la situation financière des entreprises, l'information sur l'environnement économique et un organisme capable de conserver, analyser et diffuser l'information. Dans tout cela, le rôle de l'état consistera à offrir un cadre juridique stable, des mécanismes de contrôle fiables et crédibles, faciliter les procédures de financement sans compromettre la fiabilité du processus et disposer d'une stratégie de financement.

Le capital risque

Par Mondher CHERIF

- Le capital risque est un financement collectif sous forme de participations aux fonds propres de sociétés non cotées, présentant un fort potentiel de croissance. Ces opérations peuvent présenter des risques très importants et avoir des rendements très élevés pour les investisseurs. Elles donnent souvent également lieu à la fourniture d'un appui à la gestion des sociétés dans lesquelles les investissements sont effectués. L'industrie du capital-investissement a développé plusieurs métiers pour répondre aux besoins des start up high tech à toutes les étapes de leur existence, l'amorçage, la création, la post création, le développement, la transmission/succession et l'IPO (Initial Public Offering). Le capital-risqueur finance ainsi des entreprises innovantes et à fort potentiel de croissance, prend une participation dans le capital de l'entreprise, prend une part active dans la gestion, prend de plus grands risques dans l'attente de meilleurs retours sur investissements et a une vision à long terme. C'est ainsi, en conclusion de la communication, une forme de financement qui offre en sus au nouvel entrepreneur un coaching et motivation pour l'équipe fondatrice, un savoir-faire de spécialistes, l'accès à un réseau d'entrepreneurs expérimentés, le conseil sur la façon de réaliser le succès de la compagnie, enfin, le capital-risqueur prend la direction de l'entreprise en cas d'échec dans l'atteinte des objectifs.

Le e-commerce c'est quoi ?

Dr Brahim GACEM & Mohamed SFIH

- Le e-commerce appartient au jargon inventé par IBM pour parler du commerce électronique. Il se différencie du e-business par sa concentration sur le processus d'achat (catalogue, commande, transaction, livraison, paiement). Il couvre donc un champ plus large où la préoccupation principale est l'utilisation de la technologie Internet pour optimiser ou rationaliser l'échange d'information. Un exemple de l'ampleur de ces échanges commerciaux : le nombre de paiements réalisés par carte bancaire auprès de e-commerçants en France a progressé de 56% sur le premier trimestre 2006. Un internaute sur deux achète en ligne. Bien sûr, le e-commerce pose comme principal problème celui de la sécurité. Business Century offre ainsi des solutions de paiement sécurisé basée sur une technologie franco-suisse. Cette solution est compatible avec la majorité des logiciels e-commerce. Il existe également des solutions e-commerce clé en main pour vendre mieux et plus. Dans le monde occidental, le e-commerce est devenu un outil indispensable qui ne manquera pas d'arriver dans les pays émergents de plus en plus tournés vers les nouvelles technologies.

Deutsche bank : introduction aux opportunités de financement en fonds propres au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Par Frederic HAUTEVILLE

- La Deutsche bank est un organisme financier allemand de grande envergure. Il se déploie mondialement. Aux Amériques (Atlanta, Mexico City, Baltimore, Miami, Bogota, Montreal, Boston, Nashville, Buenos Aires, New York...), au Moyen-Orient (Abu Dhabi, Bahrain, Riyadh, Le Caire, Istanbul), en Europe (Amsterdam, London, Athènes, Luxembourg, Paris, Frankfurt, Prague, Genève, Rome...), en Asie (Bangkok, Macau, Pékin, New Delhi, Séoul...), en Afrique (Cape Town, Lagos, Johannesburg). La Deutsche Bank a ainsi massivement développé ses effectifs à Riyad et à Dubaï pour participer à la croissance de ces marchés et maintenir sa position de leader dans la région et est membre du Board du Dubai International Financial Exchange (DIFX). Elle dispose d'une expérience étendue des émissions d'actions, des opérations de fusions acquisitions et des produits de dette en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Pour développer ses activités en Afrique du Nord, Deutsche Bank a constitué une équipe opérationnelle principalement basée à Paris et qui travaille en français et en arabe. Cette équipe dédiée mobilise, par ailleurs, les importantes ressources de Deutsche Bank dans les différents groupes «produits» (dettes, marchés de capitaux, produits structurés, fusion et acquisition...) et dans les groupes «industries» (Télécom, média, chimie, construction, transport, énergie, finances et assurances...).

Programme des ateliers

1. Atelier sur la Bancassurance
2. Atelier Capital-risque
3. Atelier : Domaine de la Bourse
4. Atelier sur la formation en finance
5. Atelier : Le domaine d'exportations.

1. Atelier sur la Bancassurance

« La Bancassurance: la banque, l'assurance et la stratégie de rapprochement à la lumière de quelques expériences internationales »

Président : M. Abdelmadjid
Messaoudi Secrétaire général CNA
Rapporteur : Dr Ramdane Djoudad :
Spécialiste en économie et finance,
Banque nationale du Canada
Présents :
Issad Ahmed : Assistant DGA CAAR
Dr Abdou Benheddi : Spécialiste en
Finance en Suisse
Samira Labidi : Conseiller en
Assurances Tunisie
Tadjeddine Achek : Spécialiste en
finance, CARTE Tunisie
Dr Brahim Gacem : Economiste et
Financier en Suisse
Marc Descheneaux : Spécialiste en
marchés financiers en Suisse

• Etat des lieux en Algérie :

Un état des lieux a été présenté lors de la communication de Monsieur Messaoudi le matin même, il a été convenu de ne pas revenir sur ce point.

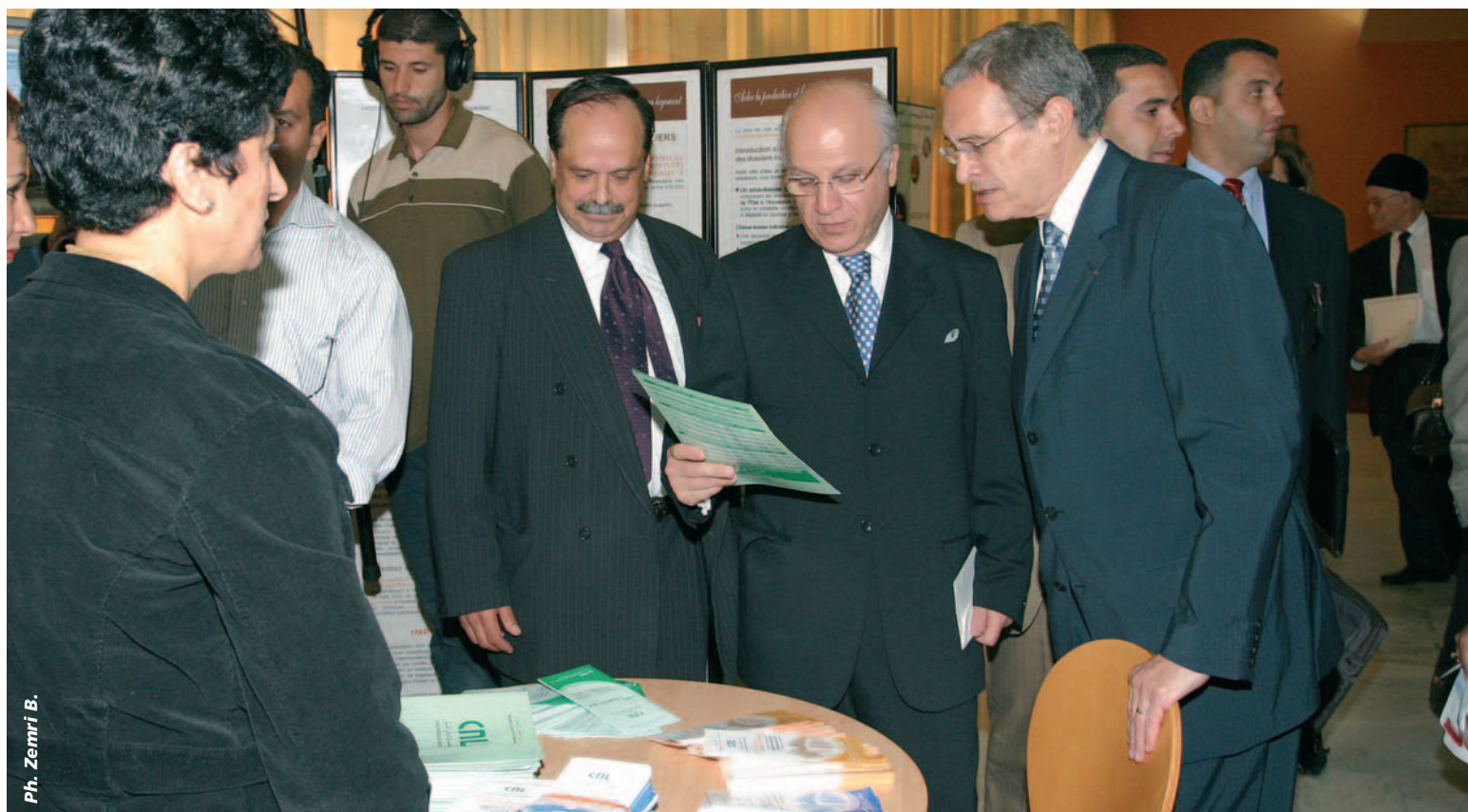
Engagés à partir d'une interprétation inadaptée de la notion de bancassurance, les débats se sont développés autour de la multiplicité et de l'accumulation des risques entre banque et assurance.

Expérience internationale en matière de rapprochement entre la banque et l'assurance

Dans cette acception, M. Marc Descheneaux a abondamment insisté sur les échecs induits dans certaines expériences de jumelage des activités d'assurances et de banques aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Après un relâchement en la matière, ces pays sont revenus à l'orthodoxie de la séparation stricte entre banque et assurance.

Dans l'acception de la seule commercialisation de produits d'assurance par le réseau bancaire, la bancassurance a connu, selon d'autres intervenants, beaucoup de succès en particulier en Tunisie avec de premiers accords conclus en 1995 par une compagnie d'assurance avec une banque.

Considérant l'exemple positif de l'expérience tunisienne et condamnant toute confusion dans les métiers pouvant induire une aggravation des risques, les participants à l'atelier ont, après avoir évoqué les différentes axes de leurs relations, convenu de la nécessité de promouvoir la recherche, l'étude et le développement des synergies favorables entre les banques, les institutions financières et l'assurance.



Ph. Zemri B.

- Dans ce sens, ils recommandent :
 - Aux banques,
 1. de transférer leurs risques assurables sur les compagnies en souscrivant aux garanties offertes par l'assurance (incendie, vol, RC...) et en prescrivant à leurs clientèles les couvertures qui permettent de sécuriser le crédit et les avoirs (IARD sur les immobilisations, assurances décès, crédit...) et ce, non seulement pour les bénéficiaires des crédits d'investissement mais aussi pour les bénéficiaires de crédit d'exploitation ;
 2. de réfléchir sur des offres de services bancaires courants adaptés aux clients particuliers que constitue l'assureur et son réseau de collecteur d'épargne ;
 3. de réfléchir sur les modalités d'organisation d'une offre de lignes de crédit spécifiques aux assureurs et réassureurs pour faire face aux surcharges éventuelles et momentanées de sinistres. Cette technique connue sous le vocable de « réassurance financière » permet un emploi rentable et sûr de leurs ressources excédentaires et aux assureurs de mieux négocier leurs couvertures en réassurance ;
 - Aux compagnies d'assurance :
 1. d'adapter leurs offres de couverture classique (IARD, RC...) aux besoins de sécurisation et de couverture financière des banques (global bank...) ;
 2. de s'organiser pour le redéploiement de l'assurance de personnes en tenant compte de la possibilité d'une distribution massive de leurs produits de prévoyance et d'épargne à travers les réseaux bancaires ;
 - Aux deux corporations et aux universitaires et chercheurs qui s'y intéressent : d'engager des travaux de réflexion sur les chantiers communs de développement que constituent :
 1. l'organisation de journées de formation spécialisée destinées à améliorer la communication entre banquier et assureur ;
 2. la recherche des axes de synergie entre banques et assurances en particulier à travers l'étude des questions suivantes :
 3. les règles prudentielles et les normes de sécurité financière (Bâle II et solvabilité II) ;
 4. la comparaison entre des modes de régulation, distincts ou partagés comme pratiqué par la plupart des économies de marché ;
 5. la prescription de normes et nomenclatures comptables ;
 6. la gestion des ressources humaines, l'emploi et la formation ;
 7. le développement du marché financier et l'emploi efficace des nouveaux instruments financiers ;
 8. l'initiation ensemble du e-commerce de service ;

2. Atelier Capital-risque

Thème : Mise en place d'une stratégie de développement du capital risque

Président de séance : Mondher Cherif
Spécialiste en finance, Professeur
Université Paris 12 France et Tunisie
Remplace M. Ferhat Saouli



Ph. Zemri B.

programmé comme Président de séance, absent

Rapporteur : Dr Gacem Brahim

Présents :

M. Amar Khalil : DGA de la Banque de Financement des PME en Tunisie

M. Trichine Nouredine CNA

M. Zenati Ahcene CNA

M. Maari Yacine SOFINANCE

M. Kermiche nasreddine Indépendant

M. Benbaideca Noudjema BAD

M. Abed Salih ANSEJ

Dr Gacem Brahim : Spécialiste

économie et finance en Suisse

- Les expériences algériennes dans le capital risque
Les débats ont commencé par dresser la situation du capital risque (CR) en Algérie. Seulement deux acteurs sont présents mais sans effectuer des opérations de CR. Le constat est que le CR est à l'année zéro. Le ministère des Finances est en train d'étudier un projet de loi pour réglementer et encadrer le métier de CR.

La situation est différente en Tunisie et au Maroc. Dans le premier pays cité, le CR a été lancé en 1995, et l'année 2005 a vu la création de l'Association tunisienne de CR (ATIC). Il existe 36 SICARS (régionales, privées, publiques et familiales). Le CR tunisien souffre d'un manque d'expertise (comportement bancaire) et du manque de projets innovants. Des pépinières ont été créées dans chaque gouvernorat, ainsi que des centres



Algérie

- Participer à des congrès internationaux du CR (réseau)
- Créer un éco-système favorable à l'innovation

Enseigner la création d'entreprises dans les business schools, encourager la création d'entreprises innovantes et leur faciliter l'accès au financement en fonds propres, créer des banques d'investissement et des cabinets d'audit et d'avocats spécialisés dans le CR, alléger la fiscalité sur les jeunes PME / PMI, développer la culture de l'actionariat en Algérie pour permettre l'éclosion d'un marché financier pour faciliter la sortie des investisseurs.

3. Atelier : Domaine de la Bourse

"Les systèmes de négociations modernes : avantages et inconvénients"

Président: M. André RAHNI, DG de la Bourse d'Alger.

Rapporteur:

Experts: Dr André Bender,

Liste des participants:

M. Marc Deschenaux : Spécialiste en finance, Suisse

M. Amar Khalil: DGA banque de

financement des PME, Tunisie

M. Dr Jean Daniel Clavel : Spécialiste stratégies d'entreprises, Suisse

Dr Brahim Gacem : Spécialiste en économie et finance, Suisse

M. Mehdi Lograda (encadrement) : Etudiant en finance, Suisse

M. Neddy Otmani: étudiant en gestion, France

M. Esfih Mohamed: Spécialiste en e-business et e-finance, Malaisie

M. Hamid Batata: Spécialiste en gestion d'entreprise

M. Abdou Benhedi: Spécialiste en Finance, Suisse

M. Benaissi Kaltoume

M. Kermiche Nasredine: Consultant

d'affaires pour aider les jeunes créateurs. Il y a également le projet de lancement du marché alternatif (comme Alternext en France) pour les petites capitalisations et pour permettre une meilleure sortie pour les capital-risqueurs.

La situation au Maroc est similaire à la Tunisie avec des acteurs un peu plus importants en termes de levée de fonds.

● Principales recommandations

- Créer un cadre juridique adéquat au CR
- Créer un environnement propice aux affaires
- L'Etat algérien doit multiplier les pépinières d'entreprises spécialisées par secteur tout en veillant à renforcer la formation des cadres de ces pépinières afin qu'ils aient l'expertise nécessaire pour conseiller et accompagner les porteurs de projets.
- Mettre en place une fiscalité incitative pour l'investissement dans le non coté
- Créer un fonds public d'amorçage pour booster le financement des projets innovants en phase d'amorçage (seed capital)
- Insister sur la formation des SICARS
- Séparer les métiers de la banque des métiers de capital-investissement (dette versus fonds propres)
- Penser dès à présent sur les moyens de sortie des investisseurs et développer par conséquent la Bourse seul moyen d'attirer les CR's
- Créer une association professionnelle de CR en

● Etat des lieux

- Volume d'affaires et intérêt des sociétés insuffisants (3 bientôt 4 sociétés)
- Equipement informatique peu développé
- Infrastructure (bâtiment) à mettre à jour
- Développement des ressources humaines (y compris formation et recherche) encore insuffisant
- La volonté politique?

● Les expériences marocaines et tunisiennes

- Maroc :
- Première capitalisation boursière du Maghreb.
 - Dynamique (80 sociétés cotées).
 - Bon volume et transparence des opérations
- Tunisie :
- Petite capitalisation (44 sociétés cotées)
 - Bourse ne décolle pas,
 - Economie orientée plutôt vers l'endettement que vers les marchés financiers.

- Déterminer les moyens à mettre en place pour dynamiser la Bourse.

- La Bourse par définition est un lieu d'échange ou de transfert, c'est donc un moyen et non un but, un outil qui permet la fluidité des échanges entre épargnant et investisseur et qui permet aussi une répartition des risques.

- Développer en premier lieu des entreprises performantes et transparentes, la Bourse sera la vitrine de cette transparence.

- Développer la culture du financement par la Bourse.

- Motiver les grands groupes (Algérie Telecom, Air Algérie)

- Développer la formation

- Recommandations.

- Commencer par exiger de la transparence aux entreprises, grandes et moyennes en premier lieu.

- Dynamiser l'entreprise, moderniser ses moyens d'action.

- Orienter les grandes sociétés nationales et étrangères sur le marché algérien vers le recours à la Bourse d'Alger pour l'émission d'obligations et d'actions.

- Encourager les banques pour qu'elles développent leur coopération avec la Bourse d'Alger.

- Rendre la fiscalité plus attractive

4. Atelier sur la formation en finance

Thème : Mise en place de structures de formation en finance

Président: Dr Gacem Brahim, BMU, Genève Suisse

Modérateur : Boulouadnine A., Directeur de la formation à l'Ecole supérieure de Banque

Rapporteur: Dr. Andre Bender, Université de Geneve, Suisse

Dr Monther Cherif, Professeur Université Paris 12 France et BMU Suisse

M. Rouggani Khalid, BMCE Bank, Maroc

M. Lammar Redhouane, M. PME-A, Algérie

Mr Kermiche Nourddine, consultant, Algérie

M. Kechit Rabah, SNTF, Algérie

M. Remili Ahmed, Commandement de la gendarmerie nationale, Algérie

- Etat des lieux

1. La formation universitaire dans le domaine de la finance est complètement déconnectée des besoins de l'économie. Il n'y a pas de stages obligatoires. L'Algérie va entrer dans le système de Bologne (LMD). Les échanges avec les universités européennes devraient se développer pour des séjours d'un ou deux semestres. La recherche académique est très limitée, mais de nombreux Algériens ont obtenu des doctorats de qualité dans des universités européennes et américaines

(Etats-Unis et Canada).

2. La formation continue dans les métiers de la banque et de l'assurance est insuffisante. Des initiatives ont eu lieu, comme la création de l'Ecole supérieure de Banque. De plus, elle s'est aussi développée à l'intérieur des banques. En revanche, très peu d'Algériens suivent des cours de formation professionnelle supérieure, organisés sur le plan international.

3. La formation de base des métiers de la banque et de l'assurance à la fin de l'école obligatoire par des apprentissages est quasi-inexistante.

4. Les compétences en matière de finance d'entreprise sont insuffisamment développées.

- Expériences internationales.

1. Au Maroc, les universités ont une autonomie de gestion, pédagogique et financière. Des programmes de formation spécialisée (DESS, MBA, masters) ont été développés. Ces programmes sont payants, spécialisés, et sont choisis par l'université en tenant compte des spécificités et des besoins de la région. Ces programmes ont de plus permis de résoudre les problèmes financiers de l'université.

2. Un développement analogue est observé à l'Université de Genève, dans le cadre de la Section de HEC.

3. Tant au Maroc qu'en Suisse, il y a un choix positif d'une formation professionnelle avant un échec au bac, c'est-à-dire à la fin de la scolarité obligatoire. Cette solution diminue le nombre des bacheliers et des universitaires, mais valorise les métiers.

- Recommandations

1. L'université doit se concentrer sur une formation généraliste en s'efforçant d'améliorer les conditions d'encadrement. Il serait souhaitable de donner aux universités plus d'autonomie pédagogique, notamment dans la mise en place de nouveaux programmes.

2. Développer la formation continue (supérieure et intermédiaire) par le biais d'instituts spécialisés, à condition d'assurer la qualité des programmes mis en place par l'obtention de certifications, si possibles internationales (accréditations).

3. Pour les programmes de formation continue supérieure, il existe des programmes reconnus sur le plan international, il suffit d'y adhérer.

4. Il serait très souhaitable de permettre l'entrée en apprentissage dès la fin de la scolarité obligatoire en créant des institutions spécialisées pour les métiers de la finance. Il y a pour ces apprentis un choix de carrière positif. Il est essentiel de prévoir des passerelles pour que les meilleurs d'entre eux puissent revenir dans une filière universitaire ou une formation supérieure classique.

5. Développer les synergies entre les différents acteurs, notamment entre les départements de formation des institutions financières et les établissements spécialisés en formation.

6. Intégrer dans la formation en finance la problématique des besoins des entreprises, surtout en raison des programmes de développement de partenariats avec des firmes étrangères.

7. Développer les formation on-line, à distance et

autres formes de formation afin d'en faire bénéficier le maximum d'intéressés.

5. Atelier Domaine des exportations

Thème: Stratégies et moyens modernes de stimulation des activités d'exportations

Président : Mr Benslim Zoheir

Président de l'ANEXAL

Rapporteur : Dr Jean-Daniel Clavel :

Professeur BMU et spécialiste

stratégie entreprise en Suisse

Participants :

Dr Xardel Domique : Spécialiste

marketing

Dr Brahim Gacem : Spécialiste en

économie et finance

Dr Abdou Benhedi: Spécialiste en

finance, Suisse

M. Omar Djebbara : Administrateur

général ANEXAL

M. Mohamed Esfih : Spécialiste e-

business

M. Esfih Mohamed: Spécialiste en e-

business et e-finance, Malaisie

M. Mehdi Lograda: Etudiant en

finance BMU, Suisse

M. Neddy Otmani: Etudiant en

Gestion, France

● Etat des lieux

- La part des exportations hors hydrocarbures est insignifiante

- Pas de politique/ligne de financement dédiée à l'export

- La loi sur la monnaie contraignante, Importation de la devise lente

- Pas de ligne de financement appropriée, pas de financement à l'exportation

- Pas de formation appropriée pour les opérateurs exportateurs

- Pas de mise à niveau ou formation continue appropriée

- Environnement général peu stimulant à l'exportation

● Moyens modernes d'analyse des marchés potentiels

Il existe des banques de données de la Chambre de Commerce Internationale (CCI) qui fournissent des données pertinentes du commerce extérieur. Ces données sont une source très importante d'information qui permet :

- la mise en place de stratégies adéquates

- l'aide à la décision ainsi que

- les opérations d'exportations.

On a le droit d'acheter et d'utiliser ces banques de données du CCI.

Intérêt commun avec la CCI car ils ont aussi besoin d'informations sur le marché algérien.

L'Association nationale des exportateurs algériens, peut utiliser les étudiants de Business and Management University (BMU) à Genève (car proche du CCI et

possède de bonnes relations avec celui-ci) en partenariat avec les étudiants des universités algériennes pour effectuer des études appropriées sur les entreprises algériennes et développer des bases de données et des fiches signalétiques, ainsi que des recommandations pertinentes et tout ceci dans le cadre de travaux de recherches.

On peut aussi faire appel aux autres banques de données :

- Le FMI, banque mondiale, données économiques de base (rapports d'experts etc.).

- Banque de développement.

- Institutions comme la COFACE, Hermes ainsi que WMRC

Il faut aussi développer la culture et les connaissances orientées exportation.

● Moyens modernes de marketing, gestion et développement des activités d'exportation.

- Recherche des niches.

- Analyse des marges de commercialisation

- Développement marketing approprié (fruits et légumes haut de gamme)

- Développement de la mode à partir de l'artisanat. De l'artisanat à la marque.

- Développer un label de qualité. Marketing et branding.

- Familiarisation et utilisation du e-commerce et des technologies nouvelles de promotion des exportations.

● Recommandations

Reconnaissance politique de l'importance des PME exportatrices ou qui se tournent vers l'exportation de produits agricoles ou manufacturés ou de services hors hydrocarbures.

Création par le gouvernement, avec la participation des instances privées concernées, d'un instrument opérationnel pour soutenir techniquement et financièrement les PME orientées vers les marchés d'exportation, initiation au e-commerce et technologies nouvelles de promotion des exportations.

Soutien concerté – secteur public et secteur privé confondus – à la formation des cadres des PME pour faciliter leur accès aux marchés étrangers et initiation au e-commerce et technologies nouvelles de promotion des exportations.

Participation active de l'Algérie aux travaux du CCI (Centre du Commerce International, ONU, Genève), en particulier aux banques de données (Country Map, Trade Map, Market Access Map et Product Map) développées pour soutenir le développement du commerce international.

Acquisition et utilisation active des banques de données du CCI pour la promotion des exportations algériennes, tant par les pouvoirs publics que par les organisations privées.



Troisième Forum International de la Finance

Alger, mai 2007

BULLETIN D'INSCRIPTION

Exposant:		
Adresse:		
Tél. :	E-mail:	Internet :
Activités principales :		
Personne à contacter :		
Tél. :	Fax :	e-mail:

Les stands

- 3 x 3 = 09 m2 Euros 5.400 ou DA 502.000
- 3 x 6 = 18 m2 Euros 8.900 ou DA 781.000
- 3 x 4 = 12 m2 Euros 6.600 ou DA 614.000
- 4 x 6 = 24 m2 Euros 10.900 ou DA 999.000
- Forfait participant 3 journées : 55.000 Da

NB : Les sociétés de droit algérien et les participants résidents en Algérie règlent les frais de participation en dinar.

Prestations incluses :

- Stand équipé avec : moquette, éclairage, 1 table, 3 chaises, identification de l'exposant, sur son site internet, nettoyage journalier du stand, électricité (prestations complémentaires à la commande).
- Possibilité d'organiser une conférence (conditions spécifiques).
- Accès libre pour 1 représentant de l'exposant par 3 m2 loués.
- Internet : présentation de votre société avec lien sur votre adresse Internet
- Entrées gratuites : 2 invitations par 9 m2 loués avec les repas et pauses-café inclus.

Prestations additionnelles*

(selon tarif en vigueur)

- Location salle de conférences Sponsoring
- Dans la mesure du possible et en fonction du plan des stands qui nous sera soumis ultérieurement, nous souhaiterions avoir un stand ouvert sur :

2 côtés, majoration 6%

3 côtés, majoration 10%

4 côtés, majoration 15%

Total y compris majoration éventuelle Euro : _____

***Prière de compléter le formulaire et de nous l'envoyer par fax ou e-mail en Suisse**

Une confirmation vous parviendra pour l'attribution de votre emplacement qui tiendra compte de la surface, du nombre de côtés ouverts ainsi que de la date de réception de votre réservation (la date du timbre postal ou du fax faisant foi). Ayant pris connaissance des conditions générales, nous désirons participer au 3ème Forum International de la Finance à Alger.

Date : _____ Cachet et Signature(s) _____

Algérie FIF Algeria

Centre Commercial Sofitel
170 rue Hassiba Ben Bouali
Alger
Fax : +213 21 67 86 10/11
Tél : +213 21 67 86 10/11
E : alger.contact@fif-alger.com
E : ccisalger@caramail.com

Suisse FIF Suisse

Mr Nicholas
Rue Amat 7
CH - 1202 Genève
Tel: +4122 731 98 91
Fax: +4122 731 98 92
E: suisse.contact@fif-alger.com

Maroc FIF Maroc

Mr Kerdoudi Jawad
219 Avenue des FAR
20 000 CASABLANCA
Maroc
Tel: +00 212 22 44 64 47
Fax: +00 212 44 64 49
E: maroc.contact@fif-alger.com

Tunisie FIF Tunisie & PS Consulting

7, rue Béchir Sfar, Immeuble
El Wifek 4e étage, n°15
4000 Sousse
Tel: +21 673 201 121
Fax: +21 673 201 122
E: tunis.contact@fif-alger.com